

## Les chiffres sur les activités équestres

---

L'équitation est le quatrième sport national avec environ 650 000 cavaliers licenciés. Les activités équestres se pratiquent dans plus de 9 000 structures qui emploient plus de 17 000 personnes. Par ailleurs, la compétition équestre concerne 1 cavalier sur 4 et 140 000 chevaux.

par Ifce - OESC - | 02.04.2018 |



Niveau de technicité :



## 650 000 cavaliers licenciés, l'équitation 1er sport féminin en France

---

Avec environ 650 000 licenciés en 2017 (saison 2016-2017), la Fédération Française d'Équitation (FFE) est la

quatrième fédération sportive en France, derrière le football (1,8 millions de licenciés en 2016), le tennis (1 million de licenciés) et le basketball (660 000 licenciés).

La population de cavaliers se compose essentiellement de femmes : elles représentent 8 licenciés sur 10, soit plus de 530 000 licenciés, ce qui fait de la FFE la première fédération sportive féminine en France. L'équitation attire surtout les adolescentes puisque plus de 60% de la population cavalière a moins de 15 ans, les cavaliers étant plutôt plus âgés.

## Un sport en léger recul depuis 2012

---

**L'équitation** a connu un fort engouement entre 2001 et 2012 : la FFE a enregistré +15 000 à +30 000 licenciés supplémentaires par an entre 2001 et 2012 (soit +4% à 8%) et notamment une croissance accrue les dernières années. Cependant, depuis 2012, le nombre de licenciés décroît de -5 000 à -16 000 licences par an jusqu'en 2017.

Il existe trois fléchages différents pour les licences : cheval, poney et tourisme, les cavaliers à poneys représentant la moitié de l'effectif.

La baisse du nombre de licences est principalement due à la diminution des cavaliers à poneys alors que les licences tourisme et cheval se maintiennent. Les cavaliers à poney restent toutefois majoritaires en 2017.

## 2,2 millions de cavaliers en France

---



Le turn-over des cavaliers licenciés est assez important puisque chaque année, environ 30% sont de nouveaux équitants adhérents pour la première fois à la FFE. Et, parmi ces nouveaux cavaliers, 1 sur 2 cessera la pratique de l'équitation en fin de première année.

Cependant l'équitation se pratique sous de multiples formes et ne se limite pas aux seules activités en centres équestres : la France compterait ainsi 2,2 millions de cavaliers pratiquant régulièrement (au moins une fois par semaine) à occasionnellement (au moins une fois par an) l'équitation chaque année.

## 9 000 structures agricoles liées aux pratiques de sport-loisir

---

La pratique de l'équitation repose essentiellement sur des groupements équestres adhérents à la FFE, qui en dénombre plus de 9 300 en 2017. La majorité sont des structures privées (6 500), les autres étant de statut associatif Loi 1901 (2 800). Parmi ces groupements, un tiers a plutôt pour vocation l'organisation de concours ou le regroupement de cavaliers. Ainsi, la France compte plus de 5 400 centres équestres. Il existerait par ailleurs environ 2 000 à 3 000 autres écuries et fermes équestres, gérées par des cavaliers professionnels comme des agriculteurs et qui détiennent des équidés en propre ou en pension.

Toutes ces entreprises emploient une importante main d'œuvre : 16 400 salariés soit plus de la moitié des emplois agricoles liés à la filière cheval.

## Corse, Normandie et Centre-Val-de-Loire : une vaste offre équestre rapportée à la population

---

Les établissements équestres sont principalement localisés dans les régions très urbanisées : les grandes régions Occitanie, Nouvelle-aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes forment le trio de tête des régions. Avec plus de 1 000 établissements chacune, elles comptent à elles seules 35% des groupements adhérents à la FFE. Les régions Ile-de-France, Grand-est, Provence-Alpes-Côte d'Azur sont également très équestres, comptant plus de 700 groupements.

En tenant compte de la population par région, l'Ile-de-France est assez peu pourvue (un groupement pour 16 000 habitants), à l'inverse des régions Corse, Normandie et Centre-Val-de-Loire (un pour moins de 5 000 habitants).

## La compétition concerne plus d'1 cavalier sur 4

---



En 2017, la pratique de la compétition concerne près de 160 000 cavaliers licenciés. Ainsi plus d'1 cavalier sur 4 pratique l'équitation dans un esprit de compétition, les autres la pratiquant uniquement pour se faire plaisir sans nécessairement rechercher de performance.

La pratique en compétition se répartit entre trois niveaux : le niveau club, qui est le plus dynamique avec 115 000

licenciés, le niveau amateur, avec 34 000 licenciés, et le niveau professionnel, avec 3 200 licenciés.

## Plus de 116 000 épreuves et 140 000 chevaux

---

En 2017, la FFE a enregistré plus de 71 000 épreuves organisées sur le circuit club, comprenant une vingtaine de disciplines, et plus de 40 000 épreuves sur les circuits amateur et pro. Les gains distribués en épreuves amateur et surtout pro, y compris les internationaux, représentent plus de 31 millions d'euros, les épreuves amateur n'étant plus systématiquement dotées depuis 2004.

La plupart des épreuves concernent la discipline du saut d'obstacles (68%). Environ 140 000 chevaux différents ont participé aux épreuves.

Les régions les plus actives en organisation d'épreuves sont l'Île-de-France, la NOuvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes.

---

## En savoir plus sur nos auteurs

---

- Ifce - OESC



Pour retrouver ce document: [www.equipedia.ifce.fr](http://www.equipedia.ifce.fr)  
Date d'édition: 15 10 2019

### Ressources à télécharger



D  
ép  
lia  
nt

Chiffres clés de la filière équine en 2018

